

La modernisation de la bonification d'impôt pour investissement

À qui s'adresse cette formation ?

- **Directeurs financiers** : souhaitant comprendre les nouvelles opportunités fiscales pour leurs projets d'investissement.
- **Responsables fiscaux** : intéressés par l'application des nouveaux taux spéciaux liés à la transition écologique et énergétique.
- **Chief innovation officers** : cherchant à optimiser les investissements en transformation digitale.
- **Responsables cybersécurité** : désirant s'assurer de l'éligibilité des dépenses en cybersécurité dans le cadre de ce régime.
- **Experts en transition verte** : souhaitant maximiser les avantages fiscaux liés aux projets écologiques.

Objectifs de la formation :

1. **Comprendre les nouvelles règles de bonification d'impôt :**
 - Analyse des simplifications du régime existant et des taux spéciaux introduits.
2. **Identifier les projets qualifiants :**
 - Explorer les critères pour que les projets soient éligibles au taux spécial.
3. **Détailler les investissements et dépenses éligibles :**
 - Liste des types d'investissements pris en compte dans ce régime fiscal.
4. **Maîtriser la procédure spécifique :**
 - Comprendre les étapes pour faire une demande pour le taux spécial et maximiser les avantages.

Contenu de la formation :

1. **Simplification du régime existant :**
 - Présentation des modifications apportées pour rendre le régime plus accessible.

2. Taux spécial :

- Analyse des avantages fiscaux liés à la transformation digitale et à la transition écologique.

3. Critères d'éligibilité :

- Identification des projets et des investissements qualifiants.

4. Procédure spécifique :

- Étapes clés pour préparer et soumettre une demande pour le taux spécial.

Intervenants :

- **Flora Castellani** : head of tax, union des entreprises Luxembourgeoises.
- **Nicolas Devergne** : associé, département fiscalité internationale, Deloitte Luxembourg.
- **Adam Kundrat** : expert en fiscalité et investissements.

Accréditation : formation agréée par le Barreau de Luxembourg.

Contact : pour toute question concernant la formation, contactez Fiona Huet-Zitouni :

- Email : formations@legitech.lu

Éligibilité : cette formation est éligible aux vouchers Legitech. Inscrivez-vous en contactant notre service formation : formations@legitech.lu.